

**Inauguration Parking Saint-Julien, 13012 Marseille
Mercredi 19 mai 2010**

Discours du Président Eugène Caselli

C'est un véritable village, traversé par une voie aussi étroite que très fréquentée, que constitue ce cœur du quartier de Saint-Julien. Un village bénéficiant encore d'une véritable animation commerciale et d'une réelle offre de services à la population, mais offrant peu d'espace libre au stationnement possible, sinon autorisé.

D'où les demandes, tant de la population que des élus du secteur et des commerçants qui y maintiennent une véritable animation ; ces demandes étaient donc tout à fait légitimes. Elles méritaient en tout état de cause que l'on recherche une solution, même si elle n'était pas évidente.

Nous y sommes, je crois, parvenus avec ce parking de réelle proximité qui donne satisfaction à tout le monde.

Il s'agit bien de proximité, et de proximité immédiate, puisque cette aire de stationnement pour 24 véhicules a été aménagée sur 650 mètres carrés au tout début de l'avenue Fernandel, juste en face du cimetière de Saint-Julien. Livrer aux voitures une surface horizontale sur un terrain en forte déclivité naturelle a nécessité la construction d'un mur de soutien périphérique pour la plate-forme. Pour la communauté urbaine, l'opération a représenté un investissement de plus de 254 000 euros.

Cet investissement était, me semble-t-il, tout à fait nécessaire. Et je suis heureux que nous ayons pu le réaliser à la demande de Monsieur le Maire de secteur. Comme lui, je suis attaché à ce que les quartiers les plus éloignés du centre, ceux qui voient leur population s'accroître et leur fréquentation augmenter du fait des véhicules en transit au moins deux fois par jour, matin et soir ; je suis attaché à ce que ces villages qui font l'une des spécificités de Marseille restent d'authentiques lieux de vie plutôt que simplement des endroits de passage, voilà pourquoi nous devons aussi les doter en parkings et en aires de stationnement.

Je vous remercie.